

# Mise à jour du plan Énergie Climat de la Ville de Serainq



Avec le soutien de  
la



**Réduire les émissions de CO2 est l'enjeu majeur de notre siècle. Si nous voulons limiter les risques, garantir l'avenir et le bien-être des générations futures, il est important d'agir aujourd'hui afin de limiter le réchauffement climatique global en dessous des 2°C.**

**Cette obligation internationale a été introduite par l'accord de Paris sur les changements climatiques**



## **Le changement climatique ?**

Pour rester en dessous de cette limite, les scientifiques estiment que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 40 à 70% entre 2010 et 2050 et disparaître totalement d'ici 2100.

Si nous n'agissons pas, la température augmentera de 4 à 5°C d'ici la fin du siècle avec des conséquences aussi catastrophiques qu'irréversibles comme l'augmentation de l'intensité et de la durée des périodes de sécheresse, l'extinction de nombreuses espèces, les problèmes conséquents d'inondations et d'érosions, une diminution importante des réserves d'eau et de leur qualité, une insécurité alimentaire pour les pays du sud ou encore des problèmes sanitaires.

Mais, rassurez-vous ! Il n'est pas trop tard pour agir, même l'échelle de Seraing car les petites gouttes d'eau d'aujourd'hui font les grandes rivières de demain !



**2**

## La transition énergétique ?



La transition énergétique est l'évolution de nos modes de production et de consommation d'énergie vers un nouveau système, plus en phase avec la réalité d'aujourd'hui.

Ce nouveau système sera moins dépendant des énergies fossiles (nucléaire, pétrole, charbon, gaz naturel...), avec plus d'énergie renouvelable (éolien, solaire, gaz vert...), plus efficace du point de vue de l'utilisation de la ressource énergétique, avec moins de gaspillages, plus flexible (capable de s'adapter à la production renouvelable, qui varie selon les conditions météorologiques, par exemple), plus décentralisé (apparition des panneaux solaires résidentiels, des batteries ou encore des voitures électriques) avec une meilleure sécurité d'approvisionnement pour la Belgique qui dépend aujourd'hui en grande partie de l'énergie produite à l'étranger.

**3**

## Quel rôle pour ma commune?



La commune, par sa proximité avec les citoyens et sa connaissance du territoire, a un rôle central à jouer dans les questions climatiques. De plus, mettre en place un Plan Climat sur notre territoire apporte de nombreux avantages:

- ➡ Préserver notre planète pour les générations futures ;
- ➡ Véhiculer une image positive de la commune, de son territoire et de ses habitants ;
- ➡ Aider à réduire les coûts énergétiques ;
- ➡ Partager l'expertise des autres territoires.

# 4

## La Convention des Maires?

Dès 2013, la Ville de Seraing a souhaité participer activement à cette démarche de réduction de son empreinte carbone, en s'associant à un mouvement d'envergure : la Convention des Maires. La Convention des Maires est une initiative européenne, qui rassemble des collectivités locales et régionales. Leur point commun : ces autorités publiques sont désireuses de lutter contre les changements climatiques et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

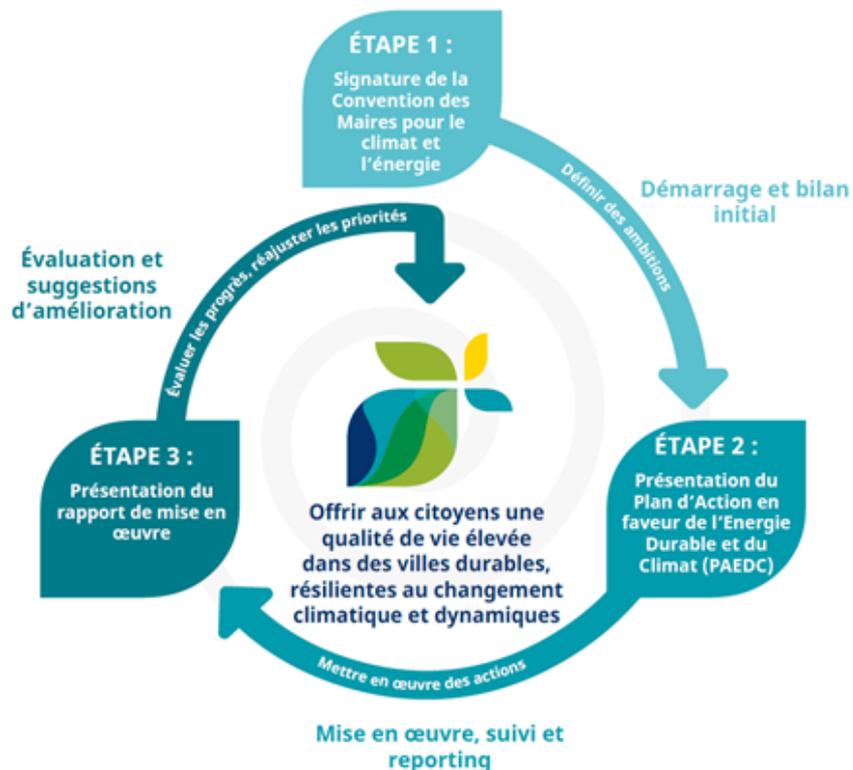
**La Convention des Maires fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des villes et municipalités signataires qui ont, entre autres, les objectifs suivants :**

.....

- Atteindre et dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (- 40% à l'horizon 2030 et - 100% à l'horizon 2050), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique
- Développer des énergies renouvelables sur leur territoire
- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques afin de proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques.

# 5

## La convention des Maires étape par étape



**6**

## Quelles actions à Seraing ?



Seraing a élaboré, dès 2014, un Plan Energie Climat dont l'objectif était de réduire les émissions de CO2 de 20% pour 2020 (par rapport à l'année de référence 2007).

Les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont partagés entre :

- Les bâtiments résidentiels ;
- Les bâtiments et le réseau d'éclairage publics communaux ;
- Les bâtiments du secteur tertiaire (PME, bâtiments publics non-communaux, bâtiments dédiés aux services aux personnes et à la communauté, etc.) ;
- Les transports sur le territoire.

En 2014, la ville avait imaginé **42 actions** à réaliser dans ces différents domaines. En tant qu'autorité locale, nous avons un rôle d'exemplarité et de moteur à jouer !

Seraing, représentée dans cette démarche par l'échevine Laura Crapanzano, souhaite aujourd'hui renforcer son implication et devenir un acteur clé dans la transition énergétique locale.

**7**

## Vers l'actualisation de notre Plan Énergie Climat



Notre plan doit aujourd'hui être mis à jour afin d'intégrer les nouveaux objectifs de réduction des émissions de CO2 de 40% d'ici 2030. A cette fin, la ville de Seraing présentera un nouveau Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) fin 2021 intégrant les deux volets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Il prendra aussi en compte la précarité énergétique.

Le PAEDC repose sur un inventaire de référence des émissions et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique. Ce plan a pour vocation d'être adapté et pourra évoluer au cours du temps en fonction des opportunités, des besoins du territoire et des évolutions technologiques.

La Ville de Seraing souhaite mettre en place un Comité de Pilotage dont la mission sera de suivre la mise à jour et l'élaboration de ce nouveau PAEDC. Le comité de pilotage fait l'objet d'un appel public à candidature.